


BARRES D'ENTRÉE INTRA 2022

 Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les barres du mouvement intra-académique de Versailles 2022. Attention, **il s'agit des barres communiquées par le rectorat de Versailles**. Conséquence directe de la mise en œuvre de la loi Fonction publique, **elles n'ont pu faire l'objet d'aucune vérification cette année encore** puisque le mouvement 2022 s'est fait hors de tout contrôle paritaire.

C'est aussi la raison pour laquelle nous ne pouvons communiquer que des barres départementales, quand nous pouvions, jusqu'en 2020, indiquer les barres des communes et des groupements de communes.

Il reste possible, à titre indicatif, d'avoir accès aux barres détaillées des années précédentes : <https://r.snes.edu/IntraVers2023>

Rappels préalables à l'utilisation de ces barres pour la formulation de votre demande de mutation :

Pour une année donnée, les barres indiquent le barème du dernier entrant cette année précise, dans la zone considérée. Tous les participants ayant ce barème n'ont pas nécessairement obtenu satisfaction. Ces barres intègrent aussi les établissements REP+, que les stagiaires peuvent exclure.

Indicatives uniquement, les barres ne constituent pas une garantie. Elles sont établies à l'issue d'un mouvement donné. Des variations significatives peuvent intervenir d'une année sur l'autre.

Toutes les disciplines ne figurent pas dans le tableau ci-dessous. Pour que les barres soient significatives, la discipline doit comporter un nombre suffisant de collègues et de postes. Les barres départementales sont toutefois consultables pour toutes les disciplines sur nos sites : <https://r.snes.edu/IntraVers2023> ou scannez le QR code ci-dessous.



Zones de remplacement :

Lettres modernes, histoire-géographie, EPS et anglais sont les seules disciplines dans lesquelles les zones sont encore infra-départementales. Dans ces disciplines, la barre est donc celle de la ZR infra-départementale la moins chère des deux. Dans les autres disciplines, la ZR couvre le département, voire l'académie (« ZRA »).

Attention, il ne faut pas formuler de vœux de ZR infra-départementale dans les disciplines où elles n'existent pas. Ces vœux sont inopérants et seront donc perdus !

Dans les disciplines où l'académie est déficitaire, il est fréquent que le Rectorat ferme des zones de remplacement afin de pourvoir prioritairement les postes fixes en établissements (par exemple : lettres classiques, physique-chimie, technologie...). Malgré nos demandes, l'Administration ne donne aucune information à ce sujet en amont du mouvement.

		Allemand	Anglais	Arts plastiques	Documentation	Economie-Gestion Commerce et Vente	Education	Education musicale	E.P.S.	Espagnol	Histoire-Géographie	Lettres Anglais	Lettres classiques	Lettres Histoire- Géographie	Lettres modernes	Mathématiques	Mathématiques Sciences physiques	Philosophie	S.E.S.	S.V.T.	Sciences physiques	Technologie	
78	Collège	164,2	29	14	14		14	14	29	14	14		14		59	14				104	14	21	
	Lycée*	191	21	PPV	14	108	75		29	44,2	29	21	164	14	111	141	14	48	14	209,2	14		
	LP				NC	14	NC		29			PPV		14			NC						
	ZR	14	14	14			NC	14	14	14	14		PPV	PPV	14	14		14	14	14	PPV	PPV	
91	Collège	205	14	104	14		14	14	14	21	14		14		29	14					75	14	14
	Lycée*	NC	14	PPV	14	14	14		134	21	111	21	164	21	179	14	14	34	14	164	14		
	LP				NC	14	NC		29			PPV		14			14						
	ZR	14	14	14			NC	14	14	14	14		PPV	PPV	14	14		14	14	14	PPV	PPV	
92	Collège	364,2	21	61	14		14	29	29	59	76,2		14		154	29					70	14	62
	Lycée*	465,2	54	NC	54	21	14		29	68	164	14	NC	34	374,2	164	NC	541,2	88	171	14		
	LP				NC	14	NC		29			14		34			14						
	ZR	94,2	14	21			PPV	NC	14	81	82		PPV	PPV	54	14		288,2	14	14	PPV	PPV	
95	Collège	14	14	14	14		14	14	14	14	14		14		21	14					74	14	21
	Lycée*	59	14	PPV	14	42	14		14	14	14	NC	NC	14	44,2	14	14	64,2	29	59	14		
	LP				NC	14	NC		14			NC		14			14						
	ZR	14	14	14			PPV	PPV	14	14	14		PPV	PPV	14	14		14	14	14	PPV	PPV	
ZRA					PPV	PPV						PPV					PPV						

PPV : pas de poste vacant. Aucun poste n'a été pourvu à l'intra 2022 dans cette zone et dans la discipline.

NC : barre non communiquée par le Rectorat, en raison du faible nombre de personnels mutés.

■ : pas de poste au mouvement général dans ce type d'établissement dans la discipline (exemple : pas de poste en collège en philosophie ; pas de poste ordinaire en lycée en éducation musicale).

Lycée* : tout lycée sauf LP : lycée général, lycée technologique, lycée général et technologique et lycée polyvalent.